

L'UGPS à la Foire de Genève

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della popolazione, protezione dei beni culturali**

Band (Jahr): **52 (2005)**

Heft 1

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Nutzungsbedingungen

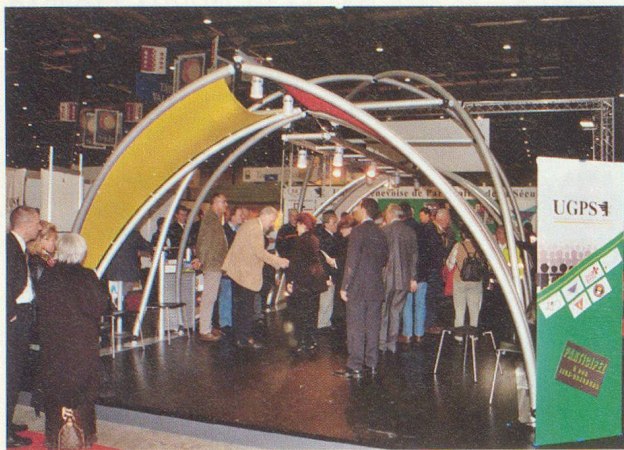
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Vue générale du stand de l'UGPS.

De g. à dr.:
D. Zeppelli,
procureur général,
Micheline Spoerri,
conseillère d'Etat,
Viviane de Witt,
présidente de la
Foire de Genève,
A. Hediger, conseil-
ler administratif et
J.-Ch. Dédo, prési-
dent de l'UGPS.



PHOTOS: RAM-INFO, CHEXBRES

LA SECTION GENEVOISE SOUFFLE SES CINQUANTE BOUGIES

L'UGPS à la Foire de Genève

C'est en présence de Micheline Spoerri, conseillère d'Etat en charge du département genevois de Justice, Police et Sécurité que l'Union Genevoise de Partenaires de la Sécurité (UGPS) a inauguré son stand. Parmi les invités, on reconnaissait Robert Cramer, président du Conseil d'Etat, André Hediger, conseiller administratif de la Ville, Daniel Zappelli, procureur général ainsi que Viviane de Witt, présidente de la Foire de Genève. L'UGPS inaugurait aussi une nouvelle présentation de son stand grâce à la mise à disposition par l'Office fédéral de la protection de la population d'une structure moderne, élégante et colorée.

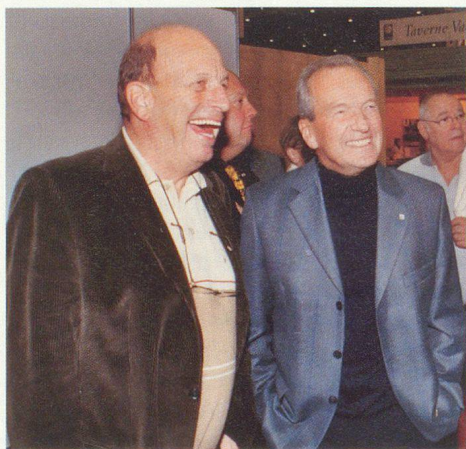
RENÉ MATHEY

Beaucoup de personnalités donc, pour s'associer ce 11 novembre 2004 à ce cinquantième anniversaire, mais aussi pour souligner l'attachement de l'ensemble des autorités politiques et des Services du Canton et de la Ville à la vocation humanitaire de Genève, à son rayonnement international. Ainsi que l'a rappelé Micheline Spoerri dans son allocution, la Sécurité civile ne doit pas être un vain mot mais une institution performante ou l'on ne saurait imaginer que Genève et la Suisse ne peuvent se croire à l'abri d'un événement grave, d'une catastrophe naturelle, technique ou autres dangers.

Elle a aussi souligné qu'il est indispensable de pouvoir disposer de corps de sauvetage et d'intervention bien formés, comme il est tout aussi indispensable de privilégier le partenariat. Et dans ce sens, l'UGPS l'a bien compris en assurant sa présence à la Foire de Genève pour mieux informer la population. Micheline Spoerri a également affirmé: «...toute polémique politique au sujet de la sécurité serait une insulte à la démocratie», comme elle a redit, à cette occasion, sa volonté d'assumer ses responsabilités.

De son côté et avec son engagement habituel, André Hediger a dit son plaisir de collaborer et de pouvoir compter sur les compétences de tous les partenaires présents sur le stand que ce soit en ville, dans le canton ou ailleurs. De redire aussi que les structures de la ville sont souvent engagées pour recueillir,

accueillir, tous ceux qui ont besoin d'aide, que ce soit des personnes sans domicile, des requérants d'asile, etc. Le Service d'assistance et de protection de la population ne ménage pas sa peine pour aider, en collaboration avec l'Organisation internationale de protection civile (OIPC), et donner du matériel d'inter-



Olivier Légeret, ancien cdt du SIS et François Duchosal, ancien cdt du Service de sécurité de l'aéroport.



Micheline Spoerri: «...toute polémique politique au sujet de la sécurité serait une insulte à la démocratie».



Tous les partenaires sont représentés sur le stand.

vention dans différents pays, notamment en Afrique, sans compter les cours sur la sécurité dispensés à l'intention du public comme des entreprises. Finalement, et au-delà d'un engagement à l'occasion d'événements dommageables, le SAPP joue un rôle social de premier plan.

Un peu d'histoire

Dans son allocution, Jean-Charles Dédo, président de l'UGPS, a voulu rendre hommage à tous ceux qui ont eu l'idée et qui ont créé cette association et qui l'ont maintenue jusqu'à ce jour. Sans entrer dans les détails, on dira que c'est en 1954 qu'une poignée d'hommes, conscients des dangers que pouvait courir la population civile lors d'éventuels conflits ont créé, à Berne, l'Union suisse pour la protection des civils (USPC). La même année, Genève fondait une section sur l'initiative d'Albert Picot, alors conseiller d'Etat et conseiller national.

Prenant modèle sur la structure de l'USPC, Albert Picot réunissait diverses organisations visant aussi bien des buts sociaux et humanitaires que la protection du pays. Ainsi, on trouvait dès l'origine les sociétés suivantes: la Société militaire, celle des sous-officiers, la section féminine et les conductrices de la Croix-Rouge, les officiers PA, les SCF, la Société suisse des entrepreneurs, l'Association des médecins, la Fédération des sapeurs-pompiers, etc. Bref, comme on le voit, une large adhésion à un concept qui voulait informer les autorités et la population sur tout ce qui touchait à la protection civile. Les débuts ne furent pas si faciles, car il fallait participer à la rédaction des lois, à celle d'une organisation et tout cela avec des moyens fort modestes. Et ce n'est qu'en 1959 que l'article constitutionnel sur la protection civile a été accepté par le peuple et les cantons. Et puis, c'est en 1966 que la section genevoise de l'USPC sera désormais désignée sous le nom d'Association genevoise pour la protection des civils. Dès lors, l'AGPC créera et distribuera à plus de 1300 exemplaires un bulletin d'information, bulletin qui existe encore aujourd'hui.

Une réforme «chassant» l'autre, 1999 va marquer un tournant pour la protection civile. Les autorités fédérales préparent un nouveau plan directeur axé sur le projet de «Protection de la population», dont la mise en vigueur interviendrait dans les années 2003/2004. A cette même période à Genève, et sous la direction de Robert Cramer, il se manifestait une volonté certaine de réunir, sous un même toit, l'ensemble des services d'intervention. Aussi, poursuit Jean-Charles Dédo, le comité, soucieux d'adapter la position de l'AGPC à ce nouveau concept, décide d'essayer de rassembler tous les autres groupements et sociétés appelés à intervenir au côté de la PCi. Ce sera fait le 14 mars 2001: lors d'une assemblée générale, la majorité des membres ont accepté que l'AGPC devienne l'Union Genevoise de Partenaires de la Sécurité, l'UGPS. □



La Rega «file» sur le CHUV de Lausanne.

PHOTOS: RM-INFO, CHEXBRES

JOURNÉE ROMANDE DU TEAM SSC SUISSE

A la Place d'armes de Moudon

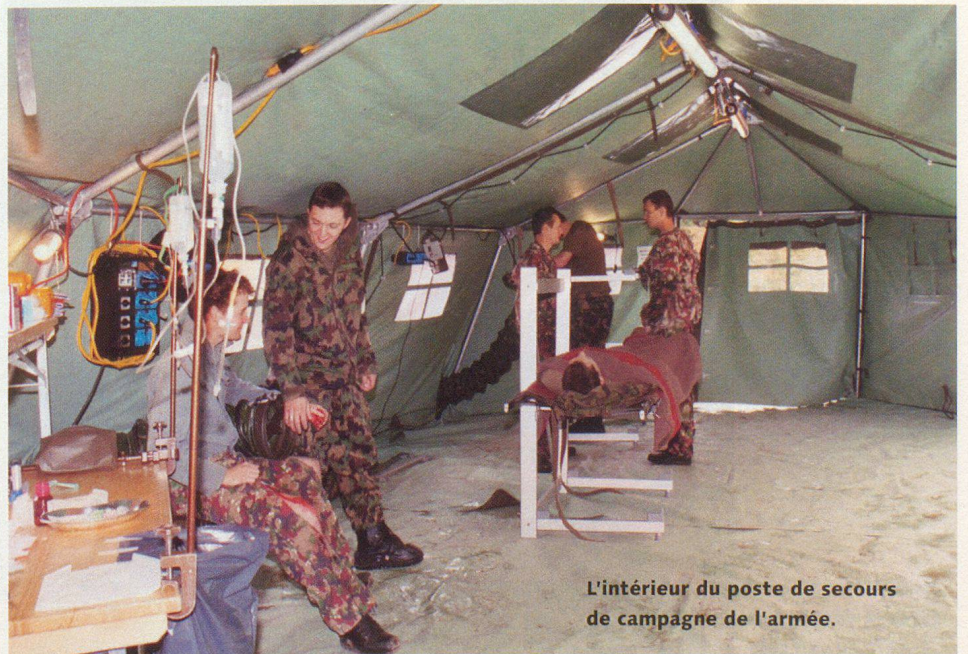
Au menu, la présentation par le divisionnaire Gianpiero Lupi, chef des affaires sanitaires de l'armée du futur système IIS (Information et intervention dans le service sanitaire), accepté par Armée XXI. Des interventions un peu rapides, mais il faut dire que tous les acteurs présents (sapeurs-pompiers, police, samaritains, médecins, protection civile, Redog, Rega, etc.) connaissaient déjà les grandes lignes de ce projet en chantier depuis bien longtemps. L'après-midi a été consacrée à une démonstration et à la visite de chantiers conçus par une partie des partenaires et l'armée.

RENÉ MATHEY

Il y a quelques années encore, comme beaucoup d'autres institutions (armée, protection civile) le Service sanitaire coordonné (SSC) était surtout axé sur les conflits. Qui n'a pas d'ailleurs suivi, un jour, un cours sur la médecine de catastrophe, etc. Depuis, le SSC donnait l'impression de ne pas avoir – ou pouvoir – se doter d'une structure. Il faut dire qu'entretiens, les cantons s'étaient dotés de plans catastrophes, sans compter l'abandon par la

PCi (lors de la réforme 95) de son service sanitaire et de ses «célèbres» sapeurs-pompiers de guerre (!). Comment, dès lors, coordonner ce qui semblait déjà l'être, ou alors, à tout le moins, tenter d'y voir plus clair?

C'est semble-t-il toute la gageure que cherche à relever le SSC nouveau. D'une façon très claire, selon ses responsables, le système SSC n'est nullement remplacé par la nouvelle protection de la population: cela devient un partenaire. Une espèce de TAR-



L'intérieur du poste de secours de campagne de l'armée.